



COMMUNE DE  
**PRESINGE**

LÉGISLATURE 2020-2025

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021**  
(no 09)

Sont présents :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Jacques-André ROMAND	<i>Président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Conseillers municipaux**

Madame	Marine AYMON
Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Monsieur	Christophe BONGARD
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé :

Monsieur	Benjamin CHABBEY	<i>Vice-président</i>
----------	------------------	-----------------------

Absent :

Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA	<i>Conseiller municipal</i>
----------	---------------------------	-----------------------------

Public : - / -

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2021
2. Présentation du budget 2022
3. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de M. Chabbey.

## 1. Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2021

**Mme Spinedi** souhaite corriger les passages suivants :

P. 4 – f. Agenda 21 – premier § : « Elle rappelle qu'une somme a été versée en 2020 **pour le début de son mandat comprenant un premier rapport qui devrait être transmis prochainement.** »

P. 4 – f. Agenda 21 – dernier § : « L'Exécutif transmettra **le contenu de ce que le mandataire a effectué jusqu'à maintenant** les conclusions du rapport du mandataire dès qu'il sera en sa possession. »

**M. le Président** constate qu'aucune autre remarque n'est formulée.

Les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal avec ces modifications.

Remerciements sont faits à son auteure.

## 2. Présentation du budget 2022

**M. le Président** passe la parole à M. le Maire.

En préambule, **M. le Maire** explique que le budget a été élaboré par Mme Radice et la fiduciaire, - qu'il remercie d'ores et déjà pour leur travail -, a été examiné par l'Exécutif puis présenté à la commission des finances en octobre. Il tient à préciser aux membres de cette commission que les chiffres montrés ce soir sont légèrement différents car, entretemps, le département des finances a annoncé que les estimations des recettes sont à la hausse, ainsi que la valeur du centime additionnel le sera probablement aussi. Cependant, ces chiffres n'étant pas encore connus, le budget est construit sur les valeurs reçues précédemment.

Le premier tableau remis aux conseillers permet de comparer les budgets 2021 et 2022, ainsi que les comptes 2020. Il faut surtout remarquer la hausse dans les rubriques des services généraux, de la famille et jeunesse, de la circulation routière, de la gestion des déchets et des recettes fiscales. Les motifs en seront expliqués ultérieurement.

**M. le Maire** passe aux comptes de fonctionnement en détail et s'arrête sur les positions qui nécessitent des explications.

### 02 Services généraux

0220.00.30100.00	414'700.00	<i>Traitements bruts</i> La masse salariale a été calculée en tenant aussi compte d'heures supplémentaires pour le déneigement.
0220.00.30300.00	10'000.00	<i>Personnel intérimaire</i> Poursuite du mandat pour l'archivage de la commune.
0220.00.31020.00	20'100.00	<i>Imprimés, publication</i> Une réédition et une mise à jour de la carte pédestre Seymaz-Région avec les communes voisines est prévue, en plus des parutions habituelles.
0290.03.311110.00	63'000.00	<i>Salle communale. Acquisition de machines et outillage</i> Le devis pour le « grill/herse » pour les représentations a été revu. Un montant pour la remise en état du sol de la salle de gym est inclus
0290.10.33004.00	113'860.00	<i>Amortissements planifiés.</i> Nouvelle rubrique pour amortir la rénovation de la mairie. Amortissement sur 20 ans.
0290.11.xxxxx.xx		<i>Salle des fêtes Dépendances Ferme Gallay</i> Estimation des charges et des recettes pour la nouvelle salle des fêtes.

### 11 Sécurité publique

1110.00.36120.00	7'916.00	<i>Contrôleurs municipaux gardes auxiliaires</i> Participation communale à ce nouveau service
------------------	----------	--

### 15 Service du feu

1506.00.36120.00	43'829.00	<i>Participation aux dépenses et frais SIS</i> Participation communale au nouveau groupement intercommunal.
------------------	-----------	--

### 21 Scolarité obligatoire

2170.00.31100.00	3'000.00	<i>Acquisition de mobilier et agencement</i> Tables, panneaux d'affichage.
------------------	----------	---

2170.00.31700.00	24'100.00	<i>Transport des élèves</i> Les trajets Cara-Presinge sont résiliés, car plus d'enfants concernés.
2180.30.36120.00	89'622.00	<i>Cotisation de fonctionnement GIAP</i> Augmentation des charges fixes.
<u>32 Culture, autres</u>		
3290.00.36360.00	18'800.00	<i>Subventions institutions genevoises</i> En 2021, subvention exceptionnelle pour le projet pédagogique du Juvénat à Ville-la-Grand. Site au chemin des Bornes terminé cet automne.
<u>54 Famille et jeunesse</u>		
5451.00.36360.01	179'437.00	<i>Subventions crèche intercom GIPE (Meinier)</i> Augmentation des charges fixes. 6 places pour Presinge
5451.00.36360.02	145'162.00	<i>Subventions crèche Puplinge</i> Augmentation des charges fixes. 4 places pour Presinge
5451.10.36360.00	6'950.00	<i>Subvention Association Koala</i> L'organisation a été complètement réorganisée. Le travail des familles accueillantes sera mieux rémunéré. Le budget est une prévision de subvention.
<u>57 Aide sociale et domaine de l'asile</u>		
5790.00.31320.00	3'000.00	<i>Honoraires conseillers, experts, spécialistes : mandats</i> Nouveau poste en prévision. Participation à un service social situé à Thônex, Belle-Terre, accessible aux Presingeois.
<u>59 Domaine social, non mentionné ailleurs</u>		
5920.00.36380.00	39'000.00	<i>Subventions en Suisse</i>
5930.00.36380.00	39'000.00	<i>Actions d'entraide à l'étranger</i> Conformément aux années précédentes, le budget de ces deux postes correspond à 1% du budget total.
<u>61 Circulation routière</u>		
6150.00.31110.00	14'000.00	<i>Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils</i> Différents achats de matériel sont prévus pour les cantonniers.
6150.00.31410.00	65'200.00	<i>Entretien des routes</i> Entretien ordinaire et additionnel sur plusieurs chemins et tronçons de routes.
<u>62 Transports publics</u>		

**M. le Maire** explique que la commission des finances veut abandonner le système des cartes journalières CFF et a ôté la charge correspondante au budget 2022. En effet, la commune achète 2 cartes pour chaque jour de l'année et n'en vend jamais la totalité, ce qui génère une perte d'environ Fr. 7'000.-. La commission pense qu'il vaudrait mieux consacrer une partie de cette somme pour subventionner un autre mode de mobilité douce.

**M. le Président** précise la réflexion de la commission. Constatant que, pour atteindre le CEVA, il est plus court pour les Presingeois d'aller à la gare d'Annemasse que celle de Chêne-Bourg, la commission pense qu'il faudrait plutôt subventionner le supplément de coût pour ce trajet en bus TPG qui passe la frontière (ligne 86).

**Mme Spinedi** comprend la motivation de la commission, mais pense que les cartes journalières sont appréciées de la population, qui complètent le soutien de Presinge à la mobilité douce accordé via les chèques TPG et la subvention aux vélos électriques. Elle suggère de réduire l'achat à une seule carte par jour, mais de conserver ce système au moins une année, pour avoir également le recul sur le taux d'utilisation de la ligne 86. Elle propose de faire un tour de table pour que les conseillers donnent leur point de vue sur la question.

**M. Thorens** estime qu'il faut dissocier les deux offres et n'est pas d'accord de supprimer les cartes journalières.

**Mme Aymon** pense qu'il faut plutôt encourager les personnes à utiliser le CEVA en subventionnant immédiatement le surcoût du tarif unireso pour aller à Annemasse.

**M. Rossi** a constaté que beaucoup de personnes autour de lui utilisent les cartes journalières.

**M. Cardoso Inacio** trouve dommage de perdre cette offre et il est plutôt favorable à garder 2 cartes par jour.

**M. Bongard** propose d'augmenter éventuellement le prix de vente des cartes pour compenser en partie le déficit.

**M. Beausoleil** argumente que les cartes journalières sont surtout demandées pour les fins de semaine et que si une seule carte par jour est proposée, cela induira juste une réduction de moitié du déficit supporté par la commune, que la vente soit ouverte aux hors Presinge ou non. D'autre part, il pense que le fait de soutenir la ligne 86 est une dépense plus ciblée et exclusive aux Presingeois.

**M. Gaillard** relève que la ligne qui dessert la gare de Chêne-Bourg depuis Presinge est particulièrement avantageuse en matière de temps depuis l'installation des feux de circulation sur la route de Jussy.

**M. le Président** souligne cependant que cela est surtout vrai pour les habitants du village, mais moins pour ceux des hameaux de Cara ou de la Louvière, qui eux ont un gain réel à se rendre à Annemasse par la mobilité douce, à vélo notamment.

**M. le Président** propose de passer à la décision et met au vote trois propositions :

- a. Suppression des cartes journalières CFF et subvention du surcoût de tarification unireso pour se rendre en bus à la gare d'Annemasse.  
Pour : 3                      Contre : 4                      Abstention : 1
- b. Conserver 2 cartes journalières CFF par jour :  
Pour : 5                      Contre : 1                      Abstention : 2
- c. Conserver 1 carte journalière CFF par jour :  
Pour : 3                      Contre : 5                      Abstention : 0

**M. le Président** prend donc acte de la décision du Conseil municipal. Les comptes correspondants au budget se présentent ainsi :

6220.00.31090.00	7'000.00	Cartes de transport CFF
		Déficit estimé sur l'achat de 2 cartes journalières CFF par jour.
6200.00.36370.00	21'000.00	Participation abonnements TPG
		Coût estimé pour 105 chèques commune de Fr. 200.-

**M. le Président** demande en outre que des statistiques d'utilisation soient établies en 2022 pour aider à la décision du budget 2023.

#### 72 Traitement des eaux usées

7201.0031430.00	39'938.00	Entretien des canalisations et collecteurs
		Le contrat d'entretien annuel par les SIG est prévu par secteur et le prix varie selon le nombre de mètres linéaires contrôlés.

#### 73 Gestion des déchets

7301.12.31200.01	28'000.00	Encombrants-frais de traitement
7301.12.31200.02		Encombrants-frais de levée
		Le nouveau système Mobilitri engendre plus de tri, donc plus de tonnage et plus de coûts.
7301.20.1430.00	7'300.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil
		La commission étudie la possibilité d'installer un portail pour la déchetterie des déchets de jardin, car il a été constaté que des entreprises y déversent le contenu de leurs camionnettes, alors que le site est réservé aux particuliers.

#### 77 Protection de l'environnement, autres

7790.00.31400.00	25'000.00	Entretien / élagages
		De nombreux arbres sur la commune sont à entretenir et à évacuer.

#### 91 Impôts

9100.00.4xxxx.xx		Impôts communaux généraux
		Le calcul des différents postes a été fait avec une valeur du centime additionnelle de Fr. 56'000.- donnée au début août par le département des finances.

#### 96 Administration de la fortune et de la dette

9630.xx.xxxxx.xx		Biens-fonds du patrimoine financier
		Evaluation des charges courantes des immeubles par la régie.
9630.06.xxxxx.xx		Presinge 137
		Nouveaux comptes concernant les appartements situés dans les Dépendances de la Ferme Gallay. Ce sont des estimations.

#### Totaux du budget du compte de fonctionnement 2022 :

3'948'086.00	Total des charges
3'962'244.00	Total des recettes
<u>14'158.00</u>	<b>Excédent présumé</b>

**M. le Maire** commente le document « Plan des dépenses d'investissements 2022 » qui liste les intentions de financement, dont le crédit d'étude Assistance Maître d'Ouvrage (AMO) pour la place du village et les aménagements extérieurs en lien avec le projet de développement villageois.

Les conseillers ont reçu également le tableau des amortissements du patrimoine administratif et celui de la situation des emprunts du patrimoine financier.

**M. le Président** rappelle que lors de la prochaine séance du Conseil, il faudra voter sur les délibérations permettant d'approuver le budget de fonctionnement, la valeur du centime additionnel (qui reste à 40), le montant minimum de la taxe professionnelle communale (Fr. 30.-), son taux de dégrèvement (50%) et le crédit accordé au FIDU (Fr. 46'400.-). Les conseillers sont invités à poser leurs questions dans l'intervalle soit à M. le Maire soit à Mme Radice.

**M. le Président** remercie et félicite l'Exécutif et Mme Radice pour la préparation de ce budget.

### 3. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI

Lors de la séance du 16 septembre 2021, l'ACG a décidé d'octroyer au SIACG, une subvention de 2,2 millions de francs pour l'acquisition et l'implémentation d'un système d'information de gestion des ressources humains destiné aux 44 communes genevoises. Les documents relatifs ont été envoyés par courriel aux conseillers avec les indications des délais et des conditions pour faire opposition.

**M. le Président** signale d'autre part l'entrée en force des décisions du FI du 23 juin 2021 qui n'ont pas reçu d'oppositions.

### 4. Communication du bureau du Conseil municipal

À la demande de son auteure, **M. le Président** fait la lecture au Conseil municipal d'une lettre adressée à l'Exécutif par une ancienne habitante de la commune en réponse à un courrier expédié cet automne. Des éclaircissements sont donnés par **M. le Maire** et **Mme Spinedi** sur le sujet. Après en avoir discuté, le conseil municipal prie l'Exécutif d'envoyer une lettre confirmant qu'il a pris acte de son contenu.

### 5. Communication du maire

#### a. Spectacle La Revue

**M. le Maire** indique aux personnes inscrites au spectacle La Revue genevoise qu'elles ont rendez-vous le vendredi 5 novembre sur place.

#### b. Place villageoise

Dans le cadre de l'étude pour la place du village, un atelier participatif sera organisé le 25 novembre prochain pour les habitants de la commune. Un flyer d'annonce sera distribué très prochainement.

### 6. Rapport des commissions

#### a. GILS

**M. Thorens** fait la lecture de son rapport sur les activités 2020 des sapeurs-pompiers du Groupement intercommunal Presinge-Puplinge. Il signale que l'actuel capitaine a fait valoir son droit à la retraite pour juin 2022, aussi le comité du GILS a déjà mis le poste au concours. **M. Thorens** conclut son intervention en remerciant officiellement tous les sapeurs et les gradés du GILS pour leur engagement et il remercie aussi le conseil municipal pour l'avoir nommé comme représentant communal dans ce comité.

#### b. Crèche de Puplinge

**M. Thorens** informe que le comité étudie la possibilité d'ajouter 16 places de crèche en transférant et transformant l'ancienne salle communale de Puplinge pour le jardin d'enfants.

#### c. Crèche de Meinier

**Mme Aymon** informe que le taux d'occupation de la crèche est de 98%, que 20 familles sont en liste d'attente. M. Alain Corthay, maire de Meinier, est aussi en discussion pour la transformation du jardin d'enfants. D'autre part, elle signale que la directrice de la crèche élabore un projet pour la mise en place d'une éducation non-genrée.

#### d. Environnement

**M. Läser** résume les sujets traités lors de la séance de la commission le 13 octobre 2021 :

- Chemin piéton le long du Nant du Paradis : pas réalisable.
- Parc à chiens : pas de parcelles communales adéquates pour cet usage.
- Parcelle chemin des Bornes : discussion pour en faire un lieu d'accueil pour des activités pour les écoles
- Déchets : Presinge est mal placée dans le classement cantonal sur le tri. Il a été décidé de mettre en 2022 des puces électroniques sur les containers des entreprises communales pour faire des statistiques et voir si des actions peuvent être faites sur la séparation des déchets des particuliers et des entreprises.
- Utilisation interdite de la vaisselle plastique lors des manifestations. La commission a décidé d'utiliser une vaisselle classique lavable plutôt qu'en matière compostable.

#### e. Social

**M. Rossi** annonce qu'un groupe de bénévoles a été créé pour répondre à des demandes d'aides ponctuelles, dans des situations d'urgence. Ce groupe de cinq personnes a été nommé « Groupe de solidarité » et il sera présenté dans une prochaine édition du journal communal.

**M. Rossi** précise que le traditionnel repas de Noël pour les aînés a été fixé le lundi 13 décembre et la commission sociale se chargera de la mise en place.

f. Culture

**M. Rossi** communique que la commission a pour l'instant prévu pour l'an prochain le festival « Théâtre en campagne » en juin et un duo classique à fixer. Elle aimerait aussi programmer un concert de musique moderne.

**M. Rossi** relève que le concert du 30 octobre à l'église était de grande qualité et a été très apprécié par les personnes présentes. Il remercie Mme Spinedi, MM. Gaillard, Cardoso Inacio, Mittey ainsi que les cantonniers pour la préparation et l'aide sur place, de même que les jeunes mandatés par le maire.

g. Bâtiments

**M. Gaillard** fait savoir que les frais de chauffage pour l'appartement Louvière 7 seront donnés prochainement et que les devis pour l'isolation sont en cours.

## 7. Propositions individuelles et questions

**M. Thorens** tient à féliciter les organisateurs de la Balade transfrontalière qui était très réussie. Cependant, il rapporte que certains marcheurs n'ont pas compris pourquoi il n'y avait pas d'unité des deux côtés de la frontière sur le sujet des boissons et des snacks. En effet, en France, ils étaient distribués gratuitement, alors qu'en Suisse, ils étaient payants. **M. Rossi** prend note de la remarque pour la remonter jusqu'au comité d'organisation pour la prochaine édition. **M. Gaillard** signale aussi que la date était mal choisie, car elle correspondait en France à l'ouverture de la chasse aux faisans.

**M. Läser** demande la confirmation que la fête de l'Escalade n'aura pas lieu cette année. **M. le Maire** lui répond qu'en effet le DIP ne l'autorise pas. Pourtant, la commune offrira une petite marmite en chocolat à chacun des enfants qui la recevront en classe.

**M. Cardoso Inacio** relate que, suite à sa présentation du projet « Save a life » au Conseil municipal, une formation aux premiers secours a été dispensée aux sept employés communaux le 23 septembre 2021. Une personne a manifesté son intérêt à rejoindre le réseau des premiers répondants. La suite à prévoir est la signature d'une convention de partenariat avec la commune et la mise en place d'une synergie avec le GILS.

**M. le Président** pense que des informations à propos des travaux sur la commune telle que la renaturation du Nant de Cara devraient figurer systématiquement dans le Nant du Paradis.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h45.

Jacques-André ROMAND  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler